

Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme d'état de Sage-Femme. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02029640

HAL Id: hceres-02029640

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029640>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Sciences de la vie et de la santé

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (DFASMa) fait suite au diplôme de formation générale (DFGSMa) conférant le grade de licence. Le DFASMa comprend deux années d'études (quatre semestres), et permet de valider 120 crédits européens (ECTS) ; il confère le grade de master. Il conduit à l'obtention du diplôme d'Etat (DE) de sage-femme, profession médicale autonome à compétences définies et réglementées. Au cours de ces deux années l'accent est mis sur les unités d'enseignement (UE) cliniques (stages) et l'apprentissage de la pathologie obstétricale, gynécologique et pédiatrique ; ce qui est en cohérence avec le caractère professionnalisant du DE. L'enseignement théorique repose principalement sur des cours magistraux ayant lieu sur le site de l'école de sage-femmes à Schiltigheim mais également sur des méthodes d'enseignement basées sur la participation active des étudiants (classe inversée, étude de cas, jeux de rôle et simulation). Le suivi individualisé des étudiants dans l'apprentissage des gestes et des connaissances théoriques est favorisé par un encadrement individuel renforcé. L'élaboration et la soutenance d'un mémoire de fin d'étude est obligatoire pour l'obtention du diplôme d'Etat.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La philosophie du DFGSMa, reposant sur l'organisation du *curriculum* en fonction des compétences à acquérir et l'encadrement individualisé centré sur l'étudiant, est reprise pour le DFASMa. L'objectif final est de former les futures sages-femmes et doit conduire à l'acquisition des connaissances fondamentales du métier en matière de diagnostic, d'évaluation pronostique et de prise en charge des patients (mères et enfants) en intégrant les savoirs théoriques et le savoir-faire (stages, simulation, classe inversée). Il existe des UE communes à l'ensemble des étudiants (90 % du volume horaire), des UE librement choisies (10 %) et l'obligation d'acquérir des compétences transversales additionnelles (communication, organisation, déontologie, éthique médicale, attestation de formation aux gestes et soins d'urgence-AFGSU niveau 2).

Le DFASMa est axé sur la professionnalisation avec une alternance de cours théoriques et de périodes de stage à temps plein. Le choix de stages est large en milieu hospitalier et extra-hospitalier, public ou privé, pour appréhender les différents modes d'exercice de la profession (libéral, salarié fonction publique ou privé, salarié du secteur territorial : PMI - protection maternelle et infantile, planning familial) même si les possibilités de choix dans les services ou les consultations de gynécologie apparaissent assez restreintes et pourraient être renforcées. Le suivi des stages est assuré individuellement à l'aide d'entretiens, d'un carnet individuel de stage et de deux portfolios mais il n'est pas précisé si des gestes essentiels à la prise en charge des femmes apparaissent comme obligatoires ou non (exemples : délivrance artificielle, révision utérine, prise en charge d'une hémorragie du post-partum). A défaut d'expérience en stage ces gestes, qui sont indispensables pour la pratique, pourraient être enseignés spécifiquement lors de séances de simulation dans les centres existants.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'école de sages-femmes de Strasbourg semble bien implantée dans son environnement. Elle est installée dans les locaux de la maternité du Centre Médico-Chirurgical Obstétrique (CMCO) à Schiltigheim et est administrée par les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Elle est financée par la Région Grand Est, et est conventionnée avec l'Université de Strasbourg pour la délivrance du diplôme. Le dossier révèle une volonté d'ouverture et de partage avec des structures hospitalières, libérales, sociales (PMI) ou de recherche, même si les thématiques des laboratoires de recherche contractualisés sont très spécialisées (biologie cellulaire et moléculaire). Ceci fait que les enseignements correspondants mériteraient d'être étoffés pour les sages-femmes souhaitant s'engager vers des études doctorales, d'autant que des collaborations à l'international sont rapportées, avec le Canada en particulier. Cette volonté d'ouverture est clairement affichée et illustre la volonté d'un apprentissage à et par la recherche.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le taux de réussite calculé sur le nombre d'inscrits en début de deuxième année varie de 75 à 85 %. La plupart des interruptions de formation ont lieu en troisième ou quatrième année mais elles demeurent assez rares. Il existe depuis plusieurs années une légère dégradation du marché du travail dans l'emploi de sage-femme avec une précarité qui augmente surtout en début de carrière (augmentation des contrats à durée déterminée -CDD). 77 % des sages-femmes travaillent en milieu hospitalier mais de plus en plus de diplômés s'installent en libéral. En raison de ces difficultés en début de carrière, l'école envisage de faire une préparation à l'entrée dans le monde du travail : entraînement à la rédaction d'un *curriculum vitae* et d'une lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche. Il faut noter que ces difficultés sont retrouvées dans d'autres régions où l'activité des sages-femmes libérales est mise à mal par le développement d'une concurrence de plus en plus forte. Ces difficultés devraient conduire l'établissement à envisager l'élaboration d'un dispositif de suivi des diplômés qui ne semble pas exister actuellement.

Pilotage de la formation

L'école est dotée d'un conseil technique qui se réunit deux fois par an. Il est composé de représentants institutionnels pour la présidence et la vice-présidence (agence régionale de santé -ARS - et faculté de Médecine), d'une directrice sage-femme, et de son adjoint, d'un directeur technique et de l'enseignement (professeur des universités-praticien hospitalier - PU-PH - en gynécologie-obstétrique), de sept sages-femmes enseignantes dont cinq détentrices d'un master, de deux représentants des professeurs enseignants à l'école (un pédiatre, et une sage-femme libérale) et d'une étudiante déléguée. Des réunions bimensuelles entre les sages-femmes enseignantes sont réalisées en présence du directeur technique pour rapporter les problèmes organisationnels, établir les bilans de fin d'année et analyser les résultats des enquêtes d'évaluation menées auprès des étudiants. Le comité joue un rôle organisationnel central et propose des axes d'amélioration pouvant porter sur le fonctionnement et les enseignements (contenu, modalités d'exams). La structure de pilotage est parfaitement cohérente avec les objectifs de la formation, néanmoins il semble que ce comité pourrait intégrer des représentants de structures de recherche pour aider aux développements des activités scientifiques dans le cadre du DFGSMa et/ou pour préparer les étudiants souhaitant poursuivre des études doctorales. Ce point est d'autant plus important que dans l'avenir des postes d'universitaires pourraient être ouverts aux sages-femmes. Dans le dossier les responsables des différents UE du tronc commun ne sont pas clairement identifiés. Une évaluation des stages et des UE théoriques par les étudiants est mise en place de manière anonyme mais toutes les UE et les stages ne sont pas évalués chaque année. Les résultats de l'évaluation des enseignements sont analysés et des propositions d'amélioration sont faites. Ces propositions sont discutées avec les délégués de promotion et diffusées.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le *numerus clausus* de l'école est de 30 ; il est inchangé depuis 2008. Le suivi des étudiants est parfaitement documenté. 97 % des diplômés sont des femmes. Le nombre de diplômés est resté stable entre 2008 et 2014 (28 diplômés par an) et il a baissé en 2015 en raison de réorientations et de passerelles sortantes au cours du cursus. On note que la plupart des étudiants qui intègrent les études de sage-femme à l'issue de la première année commune des études de santé (PACES) effectuent la totalité du cursus (11 étudiants ont abandonné au cours des cinq dernières années : six au cours du DFGSMa et cinq au cours du DFASMa). Malgré l'ouverture au milieu de la recherche au cours des études, très peu d'étudiants (voire aucun) ne semble avoir poursuivi un cursus recherche de troisième cycle.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Cursus basé sur l'acquisition des compétences professionnelles.
- Encadrement individuel et personnalisé (promotions de petites tailles).
- Enseignement plurimodal avec notamment introduction de la simulation.
- Nombreuses UE libres proposées, permettant à l'étudiant de personnaliser son cursus.
- Partenariat avec le secteur extra-hospitalier et à l'international.
- Pilotage bien structuré, continu, avec des réunions bimensuelles.

Points faibles :

- L'accès aux stages en gynécologie (service, consultations) pourrait encore être renforcé.

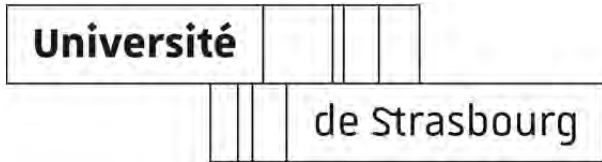
Avis global et recommandations :

La formation est présentée clairement et est de bonne qualité. Elle est centrée sur l'acquisition des compétences professionnelles avec en particulier de nombreux stages et le recours à la simulation. La formation à et par la recherche a été initiée avec une volonté clairement affichée. Elle doit être poursuivie et encouragée notamment pour amener des sages-femmes au doctorat. Un programme dans ce sens pourrait par exemple être mis sur pieds en fonction des besoins avec le réseau de périnatalité local ou les services du centre médico-chirurgical obstétrique.

Comme pour le DFASMa l'absence de référents sur certains terrains de stage est soulignée dans le dossier et elle est, indiscutablement, préjudiciable à l'évaluation des connaissances des étudiants.

Afin de faciliter l'implication de sages-femmes dans l'encadrement d'étudiants, l'école peut proposer aux unités d'accueil d'intégrer cette activité au programme de développement professionnel continu (DPC) pour les maîtres de stage (document Haute autorité de santé de mai 2014 portant sur l'évaluation et l'amélioration des pratiques). Ainsi à la fin du DFASMa toutes les compétences cliniques devraient être évaluées pour valider leur acquisition, en particulier pour celles concernant les prises en charge standardisées et récurrentes en salle de naissance. L'implication des futurs diplômés dans ces situations à risque pourrait être suivie et rendue obligatoire, ce qui n'apparaît pas clairement afin d'éviter les « premières fois » après le diplôme (problème récurrent et général donc non spécifique à l'école de Strasbourg). Une liste prioritaire pourrait être établie et, si besoin, les carences pourraient être corrigées par des ateliers de simulation dont dispose l'école.

Observations de l'établissement



Diplôme de formation approfondie (DFA)
en Sciences maïeutiques

Observations relatives à l'évaluation par le
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN
Président

Strasbourg, le 7/06/2017

Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr